

*Maintien des services postaux—Loi*

Nous observons l'émergence d'un nouveau phénomène à Thunder Bay; ça ne s'appelle pas un point de vente franchisé, ni un bureau de poste auxiliaire. Nous ignorons en fait s'il a un nom officiel, mais on en parle ordinairement comme d'un dépôt de colis postaux. Il s'agit de l'endroit où il faut se présenter pour prendre livraison d'un colis ou d'une lettre recommandée qui n'ont pu être livrés à domicile. Autrefois, le service de messagerie, exploité par un entrepreneur au service de Postes Canada, s'amenait au domicile du destinataire, habituellement à une vitesse dangereuse pour les enfants du quartier, mais c'est une autre affaire, et comme il n'y trouvait personne—rappelons-nous que les conjoints de la majorité des ménages travaillent de nos jours tous deux hors du foyer—il ramenait le colis ou la lettre recommandée à la succursale postale.

À la succursale postale, on prépare un avis pour ce colis ou cette lettre recommandée, et on l'envoie ensuite à la section des facteurs; ces derniers le livreront le lendemain au destinataire qui, en rentrant chez lui après le travail, trouvera dans sa boîte aux lettres cet avis lui indiquant qu'il peut prendre un colis ou une lettre recommandée à la succursale F, P ou peu importe la lettre de l'alphabet, c'est-à-dire à l'une des succursales de la Société des Postes.

Le lendemain, si la personne travaille par roulement et a un horaire qui lui permet de rentrer tôt, elle ira prendre son courrier; mais, plus vraisemblablement, elle pourra y aller le troisième jour, pas plus tard. Grâce à ces méthodes nouvelles dites efficaces, il faudra de trois à quatre jours pour aller chercher un colis ou une lettre recommandée chez le dépanneur, dont le magasin est généralement situé au beau milieu d'un pâté de maisons et n'a souvent qu'une ou deux places de stationnement. Le propriétaire range ces colis ou lettres recommandées dans son salon. Il s'agit le plus souvent d'un dépanneur qui se trouve à au moins une heure de route pour certaines personnes âgées qui, auparavant, se rendaient à pied au bureau de poste. Il leur faut à présent prendre l'autobus dont l'arrêt se trouve à plus ou moins la même distance de leur logement que le bureau de poste et faire un parcours de 20 minutes pour se rendre à l'autre extrémité de la vieille ville de Fort William, jusqu'au dépanneur où ils pourront peut-être enfin prendre leur colis. Rien ne leur garantit qu'il y sera, car chaque fois qu'on ajoute une étape à un processus, on augmente les risques d'erreur, ce qui s'est déjà produit. Puis, pour rentrer, elles doivent attendre l'autobus pendant 10 à 20 minutes, voire pendant 40 minutes, puis passer encore 20 minutes à bord de l'autobus. Dans ces conditions, à cause de cette méthode améliorée, les personnes âgées doivent se déplacer pendant au moins une heure de plus pour aller chercher un colis qu'elles pouvaient naguère aller chercher au bureau de poste en prenant leur marche quotidienne.

● (1130)

Si j'ai fourni l'exemple des personnes âgées—nous avons tous reçu des appels téléphoniques non seulement à l'occasion de cette grève, mais aussi d'autres grèves—c'est parce que les personnes âgées comptent sur leur courrier. Elles attendent des colis. Ce sont généralement des petites gâteries qu'elles reçoivent des enfants, d'un frère ou d'une soeur. En général, elles utilisent les services postaux beaucoup plus que la grande majorité d'entre nous. Elles se trouvent donc obligées d'aller au

diable vauvert pour obtenir un service qu'elles obtenaient naguère à proximité de chez elles.

Dans l'autre moitié de la ville de Fort William, elles n'ont pas à aller si loin. En fait, le dépôt des colis se trouve dans une pharmacie d'un petit centre commercial situé à environ 1 500 pieds du bureau de poste principal. Il n'y a là pas assez de places de stationnement. Il s'agit d'un centre commercial très achalandé. Aussi les gens ont-ils bien du mal à y avoir accès. Qu'arrive-t-il au bureau de poste principal? Qu'est-ce qui se passe là-bas? Dans le cadre de ce que je tiens pour une campagne globale orchestrée par Postes Canada, la direction semble faire de son mieux pour indisposer et décourager les clients, pour qu'ils soient furieux à l'égard du personnel.

Savez-vous ce qu'elle fait, monsieur le Président? Aux heures de pointe, elle confie à la majorité des employés des tâches qui les tiennent éloignés de leurs guichets. Il y a eu des cas où il n'y avait qu'un commis à un comptoir pouvant en recevoir six ou huit en service, avec des queues allant jusqu'à la porte. Il ne faut pas s'étonner d'entendre le gouvernement dire que les gens veulent le nouveau service amélioré. Il est bien évident qu'ils veulent l'avoir, ils sont dégoûtés et refoulés par les bureaux traditionnels.

Le syndicat n'a pas dit qu'il ne voulait pas que les régions non desservies n'aient pas de service. Il ne demanderait pas mieux que d'y voir un personnel de Postes Canada à temps complet, plutôt qu'un vendeur de pharmacie qui s'occupe de la poste quand il ne vend pas de produits de beauté ou autre chose. Voilà l'autre chose dont nous sommes témoins.

Permettez-moi donc de parler de la localité d'Atikokan, à l'autre bout de ma circonscription. Elle a un bureau de poste central. Il n'y a pas de distribution à domicile. Il faut dire franchement qu'on ne désire pas la distribution à domicile dans cette localité parce que dans ces petites agglomérations, comme mes collègues l'ont déjà dit, le bureau de poste est un point de rencontre. Il joue un rôle central dans cette localité. Les hommes politiques savent que s'ils veulent saluer tout le monde ils doivent se présenter à 10 heures le matin, ou à 11 heures, et tout le monde, à peu près, passe par le bureau prendre son courrier.

Qu'est-ce que Postes Canada veut faire? Elle veut établir un de ces points de service ailleurs dans cette petite ville de 4 500 habitants. Alors on serait dans la situation désagréable d'aller au bureau de poste ou de s'y faire envoyer avec un colis et de s'entendre dire qu'il faut traverser la ville pour aller le prendre au lieu de recourir à l'actuel service complet qui est tout désigné.

On parle de fermer des bureaux de poste ruraux le samedi. On dit qu'il n'y a pas suffisamment d'activité le samedi. A-t-on pensé aux gens du nord-ouest de l'Ontario qui gagnent leur vie dans l'exploitation forestière ou minière et qui doivent rester loin de la ville du lundi au vendredi, pour n'y venir qu'en fin de semaine? A-t-on pensé à eux? On en fait des citoyens de seconde zone.

Les Postes canadiennes devraient tenter de mettre sur pied un système postal leur permettant d'accroître le volume de courrier et d'obtenir les recettes voulues pour financer les services que les Canadiens souhaitent sans avoir à exiger un prix excessif pour un timbre, et elles devraient également assurer